

Orchies, le 07 février 2011

École St Michel

Collège

Lycée Hôtelier

**Objet** : campagne de don en faveur de l'Ecole Notre Dame Providence St Michel

Madame, Monsieur,

La construction d'une école privée catholique ne peut bénéficier d'aucune aide publique contrairement au collège qui peut être financé très partiellement par le Conseil Général et le lycée par le Conseil Régional.

C'est pourquoi, l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) Notre Dame de la Providence a décidé de lancer une campagne de souscription volontaire pour aider à la construction des écoles maternelle et primaire Notre Dame de la Providence - St Michel dans la phase actuelle mais aussi dans une seconde phase sous condition de nos capacités financières.

Pour garantir le bon déroulement de cette souscription, nous avons décidé de faire transiter les dons par une fondation reconnue d'utilité publique propre à l'Enseignement Catholique, la fondation St Matthieu qui vous permet suivant vos revenus des déductions suivantes :

- Pour les particuliers : réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu net imposable, l'excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.
- Pour les entreprises : réduction d'impôt de 60 % du montant total des versements effectués au cours d'un exercice fiscal dans la limite de 5 pour 1000 de votre chiffre d'affaires, l'excédent étant reportable sur les 5 exercices fiscaux suivants.
- Si vous êtes assujétis à l'I. S. F., grâce à la Loi TEPA, vous pouvez en affecter tout ou partie à la Fondation St Matthieu jusqu'à 50 000 €.

Dans tous les cas, les chèques bancaires doivent être libellés à l'ordre de « FSM compte n°90 984 341 » et adressés à l'OGEC « Notre Dame de la Providence » (Fondation St Matthieu) rue des Glycines 59310 ORCHIES. Les chèques ne doivent pas être inférieurs à 10 €.

Ce n° de compte garantit que l'argent sera reversé pour la construction de l'école Notre Dame de la Providence St Michel. La Fondation se chargera de vous faire parvenir les reçus et/ou les certificats fiscaux réglementaires.

En vous remerciant par avance de ce que vous pourrez faire en nous aidant à réaliser le projet en cours et les phases ultérieures.

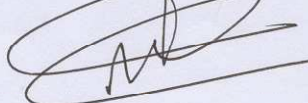
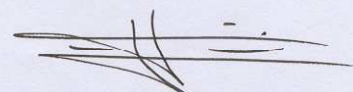
Si vous souhaitez connaître la Fondation St Matthieu, nous vous proposons de visiter leur site : [www.fondation-st-matthieu-org](http://www.fondation-st-matthieu-org).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

J. Luyssen,  
Directrice Ecole.

M. Dupont,  
Président d'OGEC.

F. Tommasini,  
Coordinateur  
Ensemble Scolaire.

Rue des Glycines  
B.P. 59  
59358 ORCHIES cedex  
Tél. : 03 20 71 71 09  
Fax. : 03 20 71 59 00

Établissements  
privés Catholiques  
sous contrat  
d'association  
avec l'État